

Communiqué de presse - 16/09/2026

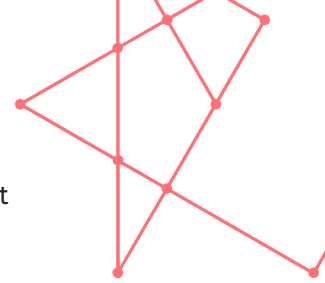
LA FEDIL SOUTIENT L'AMBITION D'UN NOUVEL ÉLAN POUR L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE

Luxembourg, le 16 septembre 2026 – La FEDIL prend acte du discours sur l'état de l'Union 2026 de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, dans lequel elle désigne la relance économique à juste titre comme priorité numéro un de la Commission.

La présidente a confirmé l'intention de la Commission de réduire les dépendances économiques dans certains domaines stratégiques et de renforcer la capacité industrielle de l'UE, tout en consolidant les échanges avec les pays partenaires. Cette balance entre ouverture et autonomie stratégique correspond en grandes lignes aux positions défendues par la plupart des représentants industriels et politiques à l'occasion du récent Industry Day 2026 de la FEDIL. Cette autonomie stratégique devrait résulter avant tout de percées au niveau de notre compétitivité plutôt que d'une application trop généralisée du principe de préférences européennes. Et là où il sera appliqué, il faudra veiller à ne pas créer nouvelles couches réglementaires, synonymes de charges administratives supplémentaires ou d'entraves au Marché unique. En ce qui concerne les agendas d'amélioration de notre compétitivité et d'une meilleure exploitation du potentiel du marché intérieur (rapports Letta et Draghi), nous rejoignons la présidente quand elle déplore la lenteur dans les progrès réalisés.

Dans son discours, la présidente von der Leyen souligne à juste titre les récents travaux de simplification initiés par la Commission européenne, et notamment les 12 propositions Omnibus, mais elle oublie de dire que celles-ci visent avant tout des réglementations récentes souvent pas encore applicables et que, du point de vue des entreprises et comparé à la situation actuelle, celles-ci, même simplifiées par rapport aux versions originales, produiront de la charge administrative additionnelle. Le message clair et important aux États membres de renoncer au « gold-plating » est tout à fait cohérent avec l'objectif de simplification et avec le souci de préserver le Marché unique.

La FEDIL relève avec satisfaction l'importance accordée par la présidente à la compétitivité énergétique, alors que les prix élevés de l'énergie continuent de peser sur l'industrie européenne. Son appel à accélérer le développement d'une



électricité bas carbone produite en Europe, issue des énergies renouvelables et du nucléaire, ainsi que des réseaux et des capacités de stockage nécessaires, répond à un enjeu central : réduire la dépendance aux importations fossiles et garantir à l'industrie un approvisionnement fiable à des prix compétitifs.

Enfin, la FEDIL souscrit aux objectifs de soutien à l'innovation et au développement technologique et numérique comme vecteur de notre croissance et de notre résilience dans des circonstances géopolitiques difficiles. Encore faut-il que nos potentiels dans ce domaine ne soient pas ternis par un encadrement réglementaire que la présidente n'a pas manqué d'évoquer et de vanter d'un même trait. La recherche de cet équilibre nous semble être un chantier d'envergure qui ne se fermera pas de sitôt.

CONTACT DE PRESSE FEDIL

Laurence Kayl

laurence.kayl@fedil.lu

+352 43 53 66-617